

Design in Translation

Appareil

Erasme Rouxel

Définition

De prime abord, le terme « Appareil » semble s'appliquer à de nombreux domaines où il désigne l'aspect extérieur d'une production ou d'un ensemble d'éléments, ou l'agencement d'éléments participant d'un tout :

« I. Vieux, littéraire, rare :

[En parlant d'une pers.] Ensemble des apprêts (en particulier la tenue, la toilette, etc.) qui contribuent à donner à une personne une apparence extérieure généralement très favorable.

Déploiement des apprêts, des moyens destinés à donner éclat et magnificence à une cérémonie, à un événement, à une opération, etc. : un ensemble d'éléments constituant un tout et concourant à un même but.

Ensemble d'organes ou de substances réalisant une même fonction.

Anatomie : Ensemble d'organes.

Biologie : Ensemble de substances vivantes réalisant une même fonction.

Ensemble de matières ou de matériaux réunis dans un but précis ou formant un tout organique.

Architecture : Disposition et ajustement des pierres qui font partie d'un travail de maçonnerie.

Art culinaire : Préparation pour la confection des mets.

*Géologie : Accumulation sur le rivage des sables, des vases et des galets que le flot apporte. (par ex : appareil volcanique)**

Ensemble d'instruments, d'outils, de dispositifs employés pour mener à bien une tâche ; machine complexe.

Domaine des sciences sociales : ensemble des mécanismes qui régissent un État, une administration, une organisation professionnelle. »¹

Comme le rappelle Eugène Viollet-le-Duc, le terme d' « appareil » relève en architecture ou en archéologie d'une dimension avant tout technique et artisanale :

« C'est le nom que l'on donne à l'assemblage des pierres de taille qui sont employées dans la construction d'un édifice. »

Eugène, Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture du XI ème au XVI ème siècle*, tome 1, « Appareil », p.25

Ce qui semble primer dès lors, c'est, en architecture comme ailleurs, la forme et l'assemblage de partie devant fonctionner de concert, en vue d'un but. La première définition donnée par le Larousse permet en outre de resserrer cette pluralité d'emplois autour de l'idée d' « Objet, machine, dispositif électrique, électronique, mécanique, etc., formés d'un assemblage de pièces destinées à fonctionner ensemble. »² Cette définition d'ordre davantage technologique permet de rapprocher l'appareil de l'objet technique, de la machine, de l'automate et du dispositif, notions importantes de la théorie esthétique contemporaine : l'appareil vaut en somme comme média.

Du français à l'anglais

Si l'on s'en tient à la dimension d'agencement des pierres d'un travail de maçonnerie, le terme « appareil », dérivé du moyen français *appareiz* et *apparat*, respectivement « arrangement somptueux » et « ce qui est préparé pour un usage spécial, instrument, machine », se traduit en anglais par le terme « brickwork ». On retrouve bien ici la dimension artisanale de l'agencement matériel des pierres dans un travail de construction. De plus, cette gamme sémantique recouvre les sens donnés encore aujourd'hui au terme latin d'*opus*, d'œuvre architectural, qui désigne aussi bien la structure architectonique dans son ensemble que ses façades.

On le voit, l'emploi que font ces langues saxonnes du terme latin d'*apparatus* opère une distinction d'avec la forme *vulgaire* de la traduction de ce terme en ancien français. Cette distinction semble autoriser là une décorrélation entre le sens matériel, artisanal et le sens spéculatif du terme « appareil » : il y aurait d'un côté l'appareil architectural, de l'autre l'objet apprêté, disposé, en vue de quelque fin.

Selon Antonio Somaini et Andrea Pinotti, dans l'importante synthèse intitulée *Culture visuelle*, le terme d' « appareil », dérivé du latin *apparatus*, participe passé du verbe *apparare*, « préparer », ou « apprêter », joue, conjointement au terme « dispositif », « un rôle majeur dans les études sur la culture visuelle. » De plus, ajoutent-ils, ces termes « ont été théorisés principalement dans la pensée française. » Dès lors, leur investissement en allemand ou en anglais passe régulièrement par une transcription directe du morphème français, comme chez le philosophe des médias et du design de langue allemande Vilém Flusser, qui utilise le terme d' « Apparatus » pour qualifier les appareils techniques, et qu'il définit ainsi : « Appareil : jouet simulant la pensée. »³ Cette dernière acception signale le déplacement qui s'opère dans le champ philosophique contemporain de la notion d'appareil vers le concept d'appareil. Somaini et Pinotti mentionnent le courant techno-déterministe anglo-saxon rassemblé sous l'appellation « Apparatus theory »⁴, pour qui c'est l'appareillage technique, en tant qu'application de textes scientifique, qui configure la réalité selon l'horizon idéologique qui est le sien.

Explicitation du concept et problématisation

Selon Vilém Flusser, le concept d'appareil est récent. Il est intimement lié à la nature technique du travail moderne, et à la notion complexe d'information. En effet, le concept d'appareil doit d'une part être distingué de la notion d' « appareil », qui désigne aussi bien des phénomènes d'agencement⁵ d'éléments naturels que culturels, et d'autre part de celle de « machine », qui désigne aussi un objet capable de transformer des objets, ou plutôt de les informer, en vue d'une fin spécifique. Ce qui pose problème dans la conceptualisation du terme « appareil », c'est à la fois la proximité apparente qu'il entretient avec des notions ou des concepts très usités dans le champ des études médiatiques, comme « machine » ou « dispositif », et l'ampleur de son champ d'application (architecture, biologie, science politique,

philosophie de la technique), qui semble l'empêcher en droit de constituer un concept normatif ou opératoire.

Quel type de chose est un appareil ? Et surtout, quel est le lien entre l'appareil-chose, objet technique, dispositif, voire média, et l'appareil-concept, entendu comme agencement symbolique d'information ?

Passé le moment étymologique entrevu plus haut, qui désigne l'appareil comme un « être-prêt-à », ou une combinatoire d'éléments techniques disposés en vue d'une fin, il faut chercher à en cerner l'horizon ontologique. En effet, les appareils « sont indubitablement des choses fabriquées (*hergestellt*), indique Flusser en termes heideggeriens, c'est-à-dire des choses qui, prises à la nature subsistante, ont été « placées ici » (« *hierher gestellt*»). » Les appareils, en tant qu'objets culturels, sont donc à la fois des objets techniques toujours prêts à réaliser quelque chose et des structures apprêtées pour réaliser une fonction, tendre vers une fin intentionnelle et symbolique. Et ce, contrairement aux « appareils » organiques (appareil auditif ou digestif), par exemple, qui tendent vers la réalisation d'une fonction vitale (entendre ou digérer) ou matérielle. La dimension intentionnelle de l'appareil culturel constitue pour Flusser sa valeur, c'est-à-dire la somme de sa raison et de son intention. « Telle est la différence entre sciences de la nature et sciences de la nature », ajoute-t-il. Ainsi l'appareil en tant que concept doit être défini par son intention. C'est ici que Flusser juge bon de distinguer l'appareil et la machine.

Contrairement aux outils et aux machines, qui informent, c'est-à-dire transforment, réellement les objets du monde par l'opération d'un travail sur la matière même, les appareils informent symboliquement le monde, selon Flusser. Autrement dit, l'appareil ajoute à la signification du monde par production de rapports nouveaux, d'agencements symboliques inédits ou par la recherche d'informations nouvelles. Cette définition du concept d'appareil vaut dès lors aussi bien pour l'appareil photo que pour l'appareil administratif, par exemple. D'ailleurs, Flusser emploie le terme de « fonctionnaire » pour qualifier l'usager de tout appareil et le verbe « fonctionner » renvoie au jeu des symboles, des informations, et à leur combinatoire⁶. Ainsi, un échange symbolique s'opère entre le fonctionnaire (ou l'usager) et l'appareil, une réciprocité qui relève d'un rapport de pouvoir : le fonctionnaire est maître de l'appareil grâce au contrôle qu'il exerce sur ses faces extérieures (sur l'*input* et sur l'*output*), et l'appareil est maître du fonctionnaire du fait de l'opacité de son intérieur.

De même que le dispositif, défini par Michel Foucault puis Giorgio Agamben comme un processus de subjectivation, l'appareil selon Flusser décrit une relation de pouvoir entre des intentionnalités opposées. De plus, le fonctionnement de l'appareil relève d'un jeu avec celui qui le manie dont la réussite est inversement proportionnelle à l'opacité du fonctionnement réel de l'appareil. Cette opacité relève donc du « programme » technique et idéologique de l'appareil, d'une part en tant que marchandise, d'autre part en tant que jeu. En effet, en tant que marchandise, selon la définition qu'en donne Marx, l'appareil nie les rapports de productions qui l'ont vu naître et passe ainsi pour disposer d'une valeur intrinsèque, immanente et opaque. En tant que jeu pour l'usager, l'appareil dispose d'une complexité technique liée à la sophistication de ses composantes et de son assemblage. Autrement dit, sa « compétence doit être supérieure à celle de ses fonctionnaires. » Flusser explicite cette idée au sujet de l'appareil photo :

« Aucun appareil photo correctement programmé ne peut être entièrement percé à jour par un photographe, ni même pas la totalité de tous les photographes. C'est une black box.⁷ »

Pour résumer, l'appareil technique moderne est capable de s'incarner dans un ou plusieurs médias. Il peut également s'identifier partiellement avec la notion de « dispositif » quand on le comprend comme processus de subjectivation mimant un rapport de force symbolique. Enfin,

pour paraphraser Flusser, l'appareil est « un jouet complexe » [...] inventé pour simuler des processus de pensée spécifique ». Aujourd'hui, nos appareils techno-esthétiques relèvent à la fois du *hardware*, d'objets ou de structures visibles, « dures » (objets technologiques, institutions politiques), et du *software*, c'est-à-dire des entités invisibles comme des symboles alphanumériques, des idéologies techno-politique ou technocratiques ou encore des discours scientifiques : le « mou » des appareils. La pensée de l'appareil en philosophie et en design ne doit cependant pas se départir du sens premier d'agencement ou d'apprêt d'éléments en vue d'une fin, mais doit bien identifier que ce que l'appareil agence ou apprête, ce ne sont pas tant des éléments concrets que des informations symboliques simulant la pensée et produisant de la pensée chiffrée.

Erasme Rouxel, M2 Cinéma, ENS de Lyon, supervisé par Occitane Lacurie, 2023-2024

1. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [en ligne], URL :
2. Larousse, dictionnaire en ligne [URL :
3. Vilèm, Flusser, *Pour une philosophie de la photographie*, Paris, Circé, 1996, p. 115.
4. *ibidem*, p. 115.
5. Cités par A. Somaini et A. Pinotti, *in*.
6. Pour ce qui est du concept d'agencement, on se réfèrera à sa formulation chez Gilles Deleuze et Félix Guattari pour rendre compte d'une multiplicité se rendant capable de produire des évènements ou des « énoncés » singuliers ; voir dans G. Deleuze et F. Guattari, *Kafka : pour une littérature mineure*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975. Mais l'agencement chez Deleuze-Guattari recoupe aussi le
7. *ibidem*, p.100.